

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville

CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél : 03 89 70 90 70

Fax : 03 89 70 90 85

E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

**2. Procédure :**

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

Mise en sécurité d'une zone de stockage de déchets par pose d'une clôture rigide – Site du Baggerloch à Saint-Louis

**4. Caractéristiques principales du marché :**

La présente consultation concerne des travaux de fourniture et pose d'une clôture rigide et portail d'accès au droit du site Baggerloch (ancienne décharge) entre l'autoroute A35 et le Boulevard de l'Europe à SAINT-LOUIS.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit d'un marché de travaux.

Lieu(x) d'exécution :

- 68300 SAINT-LOUIS
- Code NUTS : FRF12

**5. Classifications CPV :**

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

| Code CPV principal | Libellé du code CPV principal |
|--------------------|-------------------------------|
| 45342000-6         | Pose de clôtures              |



## 6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Il est précisé que les travaux sont prévus à compter du 23 octobre 2023 pour une période de 6 semaines. Ils font suite à une période de préparation de 3 semaines incluant tous les délais de préparation, de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour leur approbation.

Pour les travaux, les délais maximums d'exécution sont les suivants :

| PERIODE DE PREPARATION                                    | DELAI PLAFOND D'EXECUTION DES TRAVAUX                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 semaines à compter de la notification du présent marché | 6 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux suivant la période de préparation |

Le candidat a la possibilité d'optimiser les délais d'exécution des travaux dans le cadre de son offre (la durée de la période de préparation n'est pas modifiable). Il est précisé que l'optimisation doit être cohérente avec les contraintes du terrain et avec les moyens humains et matériels dont dispose le candidat.

Si le candidat propose un délai d'exécution des travaux supérieur à celui mentionné ci-dessus, alors ce sera le délai imposé par le pouvoir adjudicateur qui sera pris en compte.

## 7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Non
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique :
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.  
Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix seront fermes et actualisables dans les conditions du CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie est prévue dans les conditions du CCAP
- Le versement d'une avance est possible dans les conditions fixées au CCAP.



## 8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
  - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
  - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces références doivent être de même nature et d'importance comparable à l'objet du présent marché. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
  - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

## 9. Critères d'attribution :

| Rang | Critères de jugement des offres               | Pondération |
|------|-----------------------------------------------|-------------|
| 1    | Prix des prestations                          | 50 %        |
| 2    | Valeur technique de l'offre                   | 40 %        |
| 3    | Optimisation du délai d'exécution des travaux | 10 %        |

## 10. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).



#### 11. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le détail de la notation attribuée au titre des critères de "prix des prestations", de "valeur technique" et « d'optimisation du délai d'exécution des travaux » est indiqué dans le règlement de consultation.

Pour connaître les modalités de retrait du DCE, de remise des offres, de visite du site, d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

Le Président pourra à tout moment déclarer cette consultation sans suite.

#### 12. Date limite de réception des offres :

**Vendredi 15 septembre 2023 à 12h00**

#### 13. Date d'envoi de l'avis à la publication :

**Vendredi 18 août 2023**

